



Refus d'un Crédit bail automobile

Par **PRICAZ**, le **27/07/2009** à **10:23**

Bonjour, mon époux se met à son compte dans la plomberie et souhaite acheter une voiture au nom de la société par l'intermédiaire d'un crédit bail. Son activité démarrera début septembre, mais tout est en ordre, tant au niveau administratif que juridique, que financier (apport personnel suffisamment important). Nous venons d'apprendre (officieusement) que le concessionnaire refuse le crédit pour la raison que mon beau père, qui exerce également la même activité est en redressement (et probablement fiché à la banque de France). Nous pensons que c'est abusif, dans la mesure où mon beau père n'a aucun lien dans l'affaire de mon époux. Le concessionnaire a-t-il le droit de refuser pour cette raison? est-ce légal? et y a-t-il un article de loi qui l'oblige à nous donner la raison de son refus? avons-nous un recours? Merci de votre réponse